

Le ramassage des ordures ménagères subira quelques modifications en raison des jours fériés suivants en 2026 :

Ramassage du	Déplacé au	En raison de
Lundi 6 avril	Mardi 7 avril	Pâques
Lundi 25 mai	Mardi 26 mai	Pentecôte
Lundi 21 septembre	Mardi 22 septembre	Jeûne Fédéral

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le lundi matin dès 6h. Il est interdit de déposer les containers sur la voie publique avant le dimanche soir. Après la collecte, les containers seront retirés avant le lendemain soir.

Les containers doivent porter l'adresse de l'immeuble.

Pour les habitants de la Rue de la Tour 49 à 59, le ramassage a lieu le mardi matin dès 06h00.

